



**PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU
CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU
27 octobre 2022**

PV 08/2022

L'an deux mil vingt-deux et le 27 octobre à 20 heures, le Conseil Municipal de la Commune de OSSE, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la Salle de la Mairie, sous la présidence de Monsieur Charles PIQUARD, Maire.

Nombre de membres en exercice : 10

Présents : 6

Absents excusés : 4

Procurations : 4

Etaient présents : Mrs Pierre BARTHET, Simon BOILLOT-COLLETTE, Franck MORGANTI, Charles PIQUARD, Yohan PERROT, Michel SAINT-HILLIER.

Etaient absents excusés : Mrs Thomas CAMELOT, Hervé CHEVASSUT, Charley CHOPARD, Nicolas TIROLE .

Procurations données : Thomas CAMELOT à Michel SAINT-HILLIER, Hervé CHEVASSUT à Charles PIQUARD, Charley CHOPARD à Simon BOILLOT-COLLETTE, Nicolas TIROLE à Franck MORGANTI.

Date de convocation : 21 octobre 2022

Date d'affichage : 31 octobre 2022

Secrétaire de séance : Franck MORGANTI

Monsieur le Maire déclare la séance ouverte à 20 heures.

ORDRE DU JOUR

- Approbation du compte rendu de la séance du 15 septembre 2022, signature du Procès-verbal et nomination d'un secrétaire de séance.
- Compte rendu d'activités.
- Dossier scolaire : Conseil d'école du 20 octobre

- Dossier Périscolaire – Travaux de mise en conformité CCDB
- Réunion d'adjoints jeudi 20 octobre : étude dossiers, planning réunions
- Réunion Transfert compétence assainissement du 13 octobre.
- Réunion dématérialisation des permis de construire, demandes de travaux
- Dossier travaux logement
- Dossier FORET - étude et approbation de devis, Entreprise AMT2P pose barrières, achat de barrières + 40 piquets
- Offre d'exploitation d'une coupe en forêt communale
- Devis prestation assistance bois façonné feuillus – ONF
- Devis travaux rechargement et renforcement chemins : devis entreprise CUENOT
- Dossier affouage 2022-2023 ; Prix des portions
- Pose des plaques forêt
- Achat divers entreprise Le Besson
- Dossier Urbanisme-Rue du Bois du Roi : demande de permis de démolir et dépôt de certificat d'urbanisme
- Dossier Voiries
- Demande d'alignement route départementale – rue du Bois du Roi – rue du Lavoir
- Projet de trottoir
- Demande de subvention au département
- Demande de devis géomètres BOFFY et COQUARD
- Acquisition de terrains pour élargissement voirie rue des Eglantiers.
- Dossier division des parcelles D36 et 127 rue des Eglantiers
- Place de retournement
- Rendez-vous avec le cabinet COQUARD
- Devis travaux entreprise CUENOT : 6.750 € HT
- Demande de rendez-vous avec le service des Domaines pour achat de terrains concernant quatre dossiers
- Aménagement de la rue de la Liberté : Compte rendu de la réunion avec le service Départemental : le cabinet COQUARD est mandaté pour faire un relevé pour la pente et la hauteur des bordures
- Dossier éclairage public
- Demande de logement
- Achat de voiture
- Informations Diverses
- Dossier délibérations

Approbation du procès-verbal de la réunion du 15 septembre 2022

Le compte rendu a été envoyé préalablement à la réunion à l'ensemble des élus et ne fait l'objet d'aucune observation. Il est approuvé à l'unanimité.

Désignation d'un secrétaire de séance

Conformément aux dispositions de l'article L 2121-15 du code général des collectivités territoriales, le conseil municipal est invité à nommer un de ses membres pour remplir les fonctions de secrétaire. Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité de désigner Monsieur Franck MORGANTI pour remplir cette fonction qu'il a acceptée.

Compte rendu de réunions

Le Maire rend compte des différentes réunions auxquelles il a participé concernant la Commune et la Communauté de communes.

Dossier Scolaire

En raison de l'absence ce jour, du premier adjoint ayant assisté au conseil d'école, le compte rendu est reporté à une prochaine séance.

Dossier périscolaire :

Des travaux de mise en conformité doivent être réalisés. Le conseil municipal donne son accord pour les effectuer.

Réunions d'adjoints : Elles auront lieu tous les 15 jours.

Transfert de compétence assainissement :

Le compte rendu de la réunion interviendra à la prochaine séance.

Dématérialisation des demandes d'urbanisme :

A compter du 1^{er} septembre 2022, toutes les demandes d'urbanisme (permis de construire, déclarations de travaux, permis de démolir ...) doivent être dématérialisées.

Les démarches pourront être réalisées directement en ligne par les demandeurs, sur un site dédié qui sera accessible prochainement.

Les documents « papiers » pourront toujours être déposés en Mairie, pour saisie informatique. Par contre, tout dossier incomplet sera retourné au demandeur.

Deux adjoints prendront en charge l'instruction des demandes.

Dossier travaux dans un appartement communal :

Le conseil municipal donne son accord pour réaliser des travaux dans un appartement, suite à détérioration par l'ancien locataire d'une vasque et meuble sous vasque.

Dossier forêt :

-Pose de barrières : le devis déposé par l'entreprise AMT2P de 3.535,13 € est refusé à la majorité.

-Achat de barrières et de piquets : devis à l'étude.

-Exploitation d'une coupe de bois en forêt communale, parcelle 4 + chablis sur l'ensemble de la forêt : le devis présenté par Anthony CUCHE Travaux Forestiers et Franck MORGANTI d'un montant de 5.159 € TTC est accepté à la majorité.

-Le devis prestation assistance bois façonné feuillus ONF d'un montant de 4.620 € TTC est accepté à la majorité.

-Rechargement et renforcement de chemins forestiers : le devis présenté par l'entreprise CUENOT d'un montant de 23.645,95 € TTC est accepté à la majorité.

-Affouage 2022-2023 : le prix de l'affouage pour une portion d'environ 30 stères est fixé à 100 €. Il est possible de ne prendre qu'une 1/2 portion soit environ 15 stères pour 50 €. Cette proposition est acceptée par le conseillers. Les inscriptions seront prises en Mairie jusqu'au 15 novembre.

Les demandeurs devront déposer un chèque, une attestation d'assurances et accepter le règlement d'affouage.

-Pose de plaques d'identification de parcelles en forêt : à réaliser par les employés communaux et les conseillers.

-Différents achats ont été effectués pour des travaux en forêt. Les conseillers donnent leur accord.

Dossier urbanisme :

Une demande de permis de démolir, rue du Bois du Roi a été déposée en Mairie.

Une demande de Certificat d'urbanisme a également été déposée rue du Bois du Roi.

Dossier Voiries :

-Demande d'alignement route départementale – rue du Bois du Roi – rue du Lavoir, avec projet de trottoir.

-Demande de subvention au département.

-Demande de devis aux géomètres BOFFY – COQUARD.

-Acquisition de terrains pour élargissement d'une partie de la voirie rue des Eglantiers : deux propriétaires sont concernés.

-Division des parcelles D36 et 127 rue des Eglantiers : projet d'une place de retournement. Les conseillers sont d'accord pour effectuer les études.

-Compte rendu de la réunion avec le cabinet COQUARD pour étude du projet du lotissement Champ Fleuri :

La maîtrise d'œuvre est assurée par le cabinet COQUARD.

Des rendez-vous sont à prévoir avec le syndicat de la Hte Loue, Gaz et Eaux, ENEDIS, la Fibre, le SYDED. Etude de l'assainissement, de l'éclairage public et les raccordements au réseau. Etude du terrain.

Consultation des entreprises fin novembre pour une ouverture des offres au 15 janvier 2023 . Début du chantier mars 2023.

La DDT a donné son accord pour la démolition de l'ancienne ferme. L'entreprise va être contactée.

-Les travaux de voirie qui devaient être réalisés par l'entreprise CUENOT rue des Eglantiers sont reportés. Les conseillers donnent leur accord.

-Demande de rendez-vous avec le service des domaines pour achat de terrains concernant quatre dossiers. Le conseil donne son accord.

-Aménagement de la voirie rue de la Liberté. Compte rendu de la réunion avec le Service Route du département : suppression du ralentisseur suite à des problèmes d'inondation. Le cabinet COQUARD est mandaté pour faire un relevé de la pente et des hauteurs des bordures. Le conseil donne son accord.

Dossier éclairage public :

Suite à la proposition d'extinction de l'éclairage entre 23 h et 5 h, une étude est demandée, et une réunion d'information sera programmée avec le SYDED .

Résiliation d'un bail.

Un logement de type F3 rue de l'Ecole sera libre début janvier. Le conseil donne son accord pour une nouvelle location sous certaines conditions.

Achat d'un véhicule

La commune a fait l'acquisition d'un véhicule d'occasion Citroën de type Berlingo Diesel. 119.300 Km pour un prix de 8.802,76 € TTC. Le conseil donne son accord.

Vente de terrains

Deux parcelles du Lotissement Verger de l'Aigle, rue de l'Etang seront vendues :

1 parcelle de 784 m² à Monsieur Michel SAINT-HILLIER

1 parcelle de 700 m² à Monsieur Florian BEL.

Le prix de vente est fixé à 50 € TTC le m².

Le conseil donne son accord.

Informations diverses

-Cérémonie du 11 novembre : au cours de la cérémonie, remise de drapeaux Souvenir Français et des écharpes aux adjoints.

-Animation descente du Père Noël : accord des conseillers

Délibérations

14 délibérations ont été débattues par le Conseil Municipal et ont fait l'objet d'un vote favorable à l'unanimité.

2022-35-remboursement d'une vitre cassée

2022-36-résiliation d'un bail

2022-37-prix de vente de parcelles

2022-38-approbation du montant des AC

2022-39-encaissement d'un chèque

2022-40-non remboursement de caution

2022-41-DM N° 1 – Budget commune

2022-42-contrat curage et entretien pompes

2022-43-prix de l'affouage

2022-44-convention SIEHL – Transfert des ouvrages – Verger de l'Aigle

2022-45- convention SIEHL – Transfert des ouvrages – Champ Fleuri

2022-46-exploitation d'une coupe de bois

2022-47-travaux sur chemins forestiers

2022-50-tarif location salle de convivialité

Ces délibérations sont affichées dans leur intégralité au panneau de la mairie et seront jointes au présent PV.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée ce 27 octobre 2022 à 22 heures 30.

**Le secrétaire de séance,
Franck MORGANTI**

**Le Maire,
Charles PIQUARD**











Feuillet de clôture
Commune de Osse
Séance du 27 octobre 2022

Article R 2121-9 du CGCT : Chaque feuillet clôturant une séance rappelle les numéros d'ordre des délibérations prises et comporte la liste des membres présents avec, en regard, une place pour la signature de chacun d'eux ou, éventuellement, la mention de la cause qui les a empêchés de signer.

- 2022-35-remboursement d'une vitre cassée**
- 2022-36-résiliation d'un bail**
- 2022-37-prix de vente de parcelles**
- 2022-38-approbation du montant des AC**
- 2022-39-encaissement d'un chèque**
- 2022-40-non remboursement de caution**
- 2022-41-DM N° 1 – Budget commune**
- 2022-42-contrat curage et entretien pompes**
- 2022-43-prix de l'affouage**
- 2022-44-convention SIEHL – Transfert des ouvrages**
- 2022-45- convention SIEHL – Transfert des ouvrages**
- 2022-46-exploitation d'une coupe de bois**
- 2022-47-travaux sur chemins forestiers**
- 2022-50-tarif location salle de convivialité**

Signatures :

Charles PIQUARD 	Pierre BARTHET 	Simon BOILLOT-COLLETTE 
Thomas CAMELOT Absent Procuration à Michel SAINT-HILLIER 	Hervé CHEVASSUT Absent Procuration à Charles PIQUARD	Charley CHOPARD Absent Procuration à Simon BOILLOT-COLLETTE 
Franck MORGANTI 	Yohan PERROT 	Michel SAINT-HILLIER 
Nicolas TIROLE Absent Procuration à Franck MORGANTI 